

HVE : Haute Valeur Environnementale

La certification haute valeur environnementale qu'est-ce que c'est ?

L'agriculture à haute valeur environnementale (HVE) est une certification créée et encadrée par le Ministère de l'Agriculture, de l'Agroalimentaire et de la Forêt qui vise à valoriser les productions issues d'exploitations agricoles qui s'engagent volontairement dans des démarches respectueuses de l'environnement. Initiée en 2011, c'est une démarche globale de préservation de l'environnement qui ne certifie pas la qualité d'un produit mais la qualité environnementale d'une ferme.

La certification HVE est une démarche à l'initiative des agriculteurs et accompagnée par l'ensemble des acteurs concernés des sphères agricole et agro-alimentaire.



Comment fonctionne-t-elle ?

La certification HVE comporte 3 niveaux d'exigences :



Quels intérêts de la certification HVE ?

	Niveau 1	Niveau 2	
Accéder à certains marchés		X	X
Meilleure valorisation de certaines récoltes		X	X
Être exempté des contrôles conditionnalités au titre de la PAC		X	X
Obtention de points supplémentaires lors de demande de subventions de la Région		X	X
Valoriser son engagement environnemental auprès des transformateurs, distributeurs et consommateurs, tout en renforçant leur confiance			X
Facilité d'octroi de prêts bancaires			X
Communiquer sur ses pratiques et mettre en valeur l'entreprise auprès des clients			X
Dérogatoire pour le diagnostic conseil stratégique mis en place à l'issu de la séparation conseil et vente phytos			X
Anticipation de la future réforme de la PAC			X
Améliorer ses performances environnementales tout en bénéficiant d'un crédit d'impôt			X

**P
R
É
-
R
E
Q
U
I
S**

